

REGIE AUTONOME

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 5 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Conservatoire Maurice Ravel, le mardi 5 décembre 2023 à 14 h 00, sur convocation du 28 novembre 2023, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL le 28 novembre 2023.

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET, ETCHEVERRY

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

M. NICOULEAU, Directeur Général

Mme LECUSSANT, Directrice adjointe arts de la scène

M. LEROY, Directeur adjoint musique

M. RACHET, Directeur adjoint délégué à l'orchestre

M. GUALLAR, Responsable administratif et financier

M. TEILLAGORRY, Responsable technique

Mme ELICEIRY, Assistante de direction

Mme MAROTEAUX, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves

Mme PROLIC, Stagiaire du CEFEDM de Normandie

La séance est ouverte à 14 h 05 par M. CURUTCHARRY, qui constate que le quorum est atteint et propose l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Mme CASTEL est désignée comme secrétaire de séance.

O/J N°1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Sur présentation de M. CURUTCHARRY, le Conseil d'Administration prend acte du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2023.

O/J N°2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°3 – CRR : CONVENTION DE PARTENARIAT 23-24 AVEC L'UPPA

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°4 – CRR : CONVENTION AVEC L’APEC ET LES KINESITHERAPEUTES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°5 – CRR : CONVENTION 23/24 AVEC MUSIKAS POUR LES COURS DE TRIKI

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°6 — CRR : CONVENTION DE PARTENARIAT 23/24 AVEC LA COMPAGNIE ILLICITE BAYONNE

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°7 – CRR : CONVENTION CADRE DE COOPERATION AVEC IDB POUR L’UE « ACCOMPAGNEMENT DE LA DANSE » DES CPES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°8 — CRR : CONVENTION DE PARTENARIAT 23-24 AVEC LA SNSA

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°9 – OSPB : CONVENTION AVEC LA SNSA ET LA VILLE DE BAYONNE POUR LE CONCERT DU NOUVEL AN

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°10 – OSPB : CONVENTION AVEC LA SNSA POUR LE CONCERT D’OUVERTURE DE SAISON

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 11 – OSPB : RECRUTEMENT DU BIG BAND BRASS POUR LE CONCERT DU NOUVEL AN

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°12 – OSPB : ADOPTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N° 13 – OSPB : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L’ORCHESTRE

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l’unanimité.

O/J N°14 – FINANCES : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 03

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°15 – FINANCES : BUDGET ANNEXE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PAYS BASQUE - DECISION MODIFICATIVE N° 01

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°16 – FINANCES : MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°17 – FINANCES : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DE LA REGIE AUTONOME – CRR MAURICE RAVEL

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°18 – RH – OCTROI ET VERSEMENT DU FORFAIT MOBILITES DURABLES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°19 – RH - INDEMNITE DE SUIVI ET D'ORIENTATION DES ELEVES (ISOE)

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°20 – RH - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 21 – RH- INSTAURATION DE LA PRESTATION TITRE RESTAURANT

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°22 – RH - CREATION DE POSTE

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CURUTCHARRY remercie l'assemblée et lève la séance à 15 H 30.

Extrait publié sur le site internet du Conservatoire Maurice Ravel le 6 décembre 2023.